

Marché de prestations intellectuelles
Procédure adaptée

**Elaboration du
Plan Local d'Urbanisme**

**Commune
De Sénéchas**



**PLANS LOCAUX D'URBANISME
GARD DURABLE**



Acte d'Engagement

Personne publique contractante

Mairie de Sénéchas

Objet du marché :

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

MARCHE PUBLIC passé en application des articles 28 et 40 du Code des Marchés Publics selon une procédure adaptée.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des marchés publics :

Monsieur le Maire de Sénéchas

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de Sénéchas

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le trésorier public de Génolhac

ARTICLE 1^{er} : OBJET DU MARCHE

Le présent marché est un marché public de prestations intellectuelles : il s'agit de mener à bien l'élaboration du PLU de la commune de Sénéchas, permettant notamment de répondre aux exigences du Grenelle II de l'environnement et aux dispositions de la loi ALUR.

ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DU CONTRACTANT

Je soussigné.....
Agissant pour le compte de
Domicilé à :
Téléphone :
Télécopie :
Au capital de
Téléphone :
Télécopie :
Numéro d'inscription registre du commerce de
Numéro SIRET :
Numéro SIREN :
Numéro INSEE :
Code APE :

S'IL S'AGIT D'UN GROUPEMENT

- groupement solidaire
- groupement conjoint

Mandataire du Groupement :

Cotraitant 1

Je soussigné.....
Agissant pour le compte de
Domicilé à :
Téléphone :
Télécopie :
Au capital de
Téléphone :
Télécopie :
Numéro d'inscription registre du commerce de
Numéro SIRET :
Numéro SIREN :
Numéro INSEE :
Code APE :

Cotraitant 2

Je soussigné.....
Agissant pour le compte de
Domicilé à :
Téléphone :
Télécopie :
Au capital de
Téléphone :
Télécopie :
Numéro d'inscription registre du commerce de
Numéro SIRET :
Numéro SIREN :
Numéro INSEE :
Code APE :

Cotraitant 3

Je soussigné.....
Agissant pour le compte de
Domicilé à :
Téléphone :
Télécopie :
Au capital de
Téléphone :
Télécopie :
Numéro d'inscription registre du commerce de
Numéro SIRET :
Numéro SIREN :
Numéro INSEE :
Code APE :

ARTICLE 3 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses techniques particulières et du règlement de consultation, *et* après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics

Je m'engage sans réserve, sur la base de mon offre, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées conformément au bordereau des prix unitaires et au prix forfaitaire indiqué ci-dessous.

- J'affirme sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics ;
- Je certifie sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que l'exécution de la prestation sera réalisée avec des salariés régulièrement employés au regard des articles L1221-10, L3243-2 et R 3243-1 du Code du Travail ;
- Dans le cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés, si le titulaire du présent marché est assujéti à l'obligation définie au code du travail, Je certifie sur l'honneur avoir souscrit la déclaration visée au code du travail.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Cas des groupements

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses techniques particulières et du règlement de consultation, et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics

□ J'engage sans réserve le groupement dont je suis mandataire, sur la base de l'offre du groupement, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations demandées conformément au bordereau des prix unitaires et au prix forfaitaire indiqué ci-dessous.

- J'affirme sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs que le groupement dont je suis mandataire, ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics ;

- Je certifie sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que l'exécution de la prestation sera réalisée avec des salariés régulièrement employés au regard des articles L1221-10, L3243-2 et R 3243-1 du Code du Travail ;

- Dans le cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés, si le titulaire du présent marché est assujéti à l'obligation définie au code du travail, je certifie sur l'honneur avoir souscrit la déclaration visée au code du travail.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses techniques particulières et du règlement de consultation,

Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visées aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics ;

□ l'ensemble des membres du groupement s'engage sans réserve, sur la base de l'offre du groupement, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées conformément au bordereau des prix unitaires et au prix forfaitaire indiqué ci-dessous.

- l'ensemble des membre du groupement affirme sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs que le groupement dont je suis mandataire, ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics ;

- l'ensemble des membres du groupement certifie sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que l'exécution de la prestation sera réalisée avec des salariés régulièrement employés au regard des articles L1221-10 L3243-2 et R 3243-1 du Code du Travail ;

- Dans le cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés, si le titulaire du présent marché est assujetti à l'obligation définie au code du travail, l'ensemble des membres du groupement certifie sur l'honneur avoir souscrit la déclaration visée au code du travail.

L'offre ainsi présentée ne lie toutefois les membres de groupement que si son acceptation est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 4 - Quantité des prestations et prix forfaitaires

Les prix sont fermes, actualisables et définitifs pour la durée du marché. Ils comprennent toutes les sujétions prévues au C.C.A.P. ou nécessaires aux prestations décrites dans le C.C.T.P. Les prix sont réputés complets, ils comprennent notamment toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation.

L'ensemble des études à réaliser sera rémunéré par application d'un prix global forfaitaire égal à :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA : 20 % Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres : Euros

ARTICLE 5 - DELAI

Le marché prend effet à la date de notification du marché. Il prend fin à l'approbation du projet de PLU par le Conseil Municipal et les Services de l'Etat.

ARTICLE 6 - SOUS-TRAITANCE

L'annexe n°2 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'(nous) envisage(ons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe

constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'(nous) envisage(ons) de sous-traiter conformément à cette (ces) annexe (s) est de :

Montant hors T.V.A. : (en chiffres)	
T.V.A. au taux de 20 %, soit : (en chiffres)	
Montant T.V.A. incluse : (en chiffres)	
(en lettres) de :	

ARTICLE 7 - PAIEMENT

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit de :

Contractant :

Compte ouvert au nom de

.....

Sous le numéro(RIB à joindre)

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de sa demande de paiement en mairie et faisant date certaine.

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur¹ :

Un compte unique ouvert au nom du mandataire;

Les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

¹ Cocher la case correspondant à votre situation

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

<i>Fait en un seul original</i>	Signature du candidat
A Le	<i>Porter la mention manuscrite 'lu et approuvé »</i>

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

<i>Est acceptée la présente offre pour valoir marché</i>	Signature du représentant du pouvoir adjudicateur habilité
A Le	

Annexe n° 1 à l'acte d'engagement

Phase n°	Prestations	coût total HT	TVA	Coût total TTC	Nombre de jours d'études	Nombre de réunions
1	Analyse territoriale et diagnostic partagé					
2	Orientations et PADD					
3	OAP					
4	Mise en forme du dossier de PLU					
5	Consultation des PPA Enquête publique					
6	Approbation					
7	Évaluation environnementale					
	TOTAL					

Annexe N° 2
EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement

MARCHE

- Titulaire :
- Objet :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

- Nature :
- Montant :

SOUS-TRAITANT

- Nom, raison ou dénomination sociale :
-
- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :
- N° d'identité d'établissement (SIRET) :
- N° d'inscription au registre du commerce ou répertoire des métiers :
- Adresse :
- Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, n° de compte, code banque, code guichet) :
-

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :
-
- Sous-traitant (1) ayant droit au paiement direct n'ayant pas droit au paiement direct

(1) Cocher la mention utile

Le représentant légal du
Maître d'Ouvrage

Le titulaire du marché
ou le mandataire

Le sous-traitant

Pièces jointes : déclaration en deux exemplaires du sous-traitant concerné attestant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics (articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics).